**36e Gala Excell’Or**

\*Le tournant du succès\*

Catégorie :

Excell’Or Employé de l’année

Cet Excell’Or est décerné à un employé d’une entreprise ou organisme d’Abitibi-Ouest, pour souligner son travail, son influence positive dans l’entreprise. **Cette mise en candidature demeure confidentielle**. L’entreprise s’engage à inviter l’employé mis en candidature au gala.

Important

**Si vous avez reçu un trophée dans cette catégorie lors des trois (3) dernières années, donc depuis le Gala Excell'Or 2020, vous ne pouvez pas vous inscrire à nouveau dans cette catégorie.**

Il est obligatoire de répondre à toutes les questions du formulaire de mise en candidature au plus tard le 28 septembre 2023 à 12h00. Le tout remis en PDF au [cparadis@cciao.ca](mailto:cparadis@cciao.ca) ou en version imprimée de quatre (4) copies au bureau de la CCIAO.

Vous devez **inclure un texte de présentation** de votre entreprise ou de votre projet qui servira pour le topo vidéo de votre entreprise en nomination (un seul vidéo par entreprise). Terminez par une phrase courte pour vendre votre entreprise. Le texte doit faire au maximum 80 mots. Ce texte n’est pas compris dans les 3 pages de votre dossier et ne compte pas pour le processus d’évaluation.

**Questionnaire**

1. Décrivez votre candidat(e) Pondération 10
2. Comment cet employé contribue au développement / maintien de votre entreprise
3. Décrivez son influence positive sur le reste de l’équipe
4. Résumez en trois points pourquoi vous croyez que votre candidat mérite de recevoir le titre de l’employé de l’année.

Photo : prendre la photo à l’horizontale